

Journées professionnelles du CTLES

Bilan des journées 2015

Présentation des journées 2016

1. Bilan des 6^{es} Journées professionnelles

Les journées professionnelles organisées par le CTLES les 17 et 18 juin 2015 ont réuni 159 participants. Le nombre de participants payants est passé de 86 en 2014, à 134 en 2015. Il convient d'ajouter à ces 134 participants le nombre d'invités qui est de 25 parmi lesquels figurent 21 agents du CTLES.

Les journées ont été animées par 17 intervenants, dont trois sponsors.

Les dépenses relatives à cette manifestation représentent un montant de 19 659,78€ et les recettes y afférentes sont de 16 675€. La différence représente un montant de 2 909,78€ qui est supporté par le CTLES. Pour information en 2014, les journées professionnelles étaient déficitaires pour un montant de 552,13€.

1.1 Bilan des travaux

Le thème de la manifestation « *le prêt entre bibliothèques : entre rationalisation et nouveaux défis* » avait pour objet de s'interroger sur la problématique du prêt entre bibliothèques dans un contexte marqué par trois éléments :

En tout premier lieu, la place croissante prise par les ressources électroniques et les différents projets de numérisation qui entrent nécessairement en résonance avec la problématique de la conservation des supports papier.

En second lieu, les incidences de l'arrêt de la Cour de cassation du 11 décembre 2013 sur la FDD qui a confirmé l'arrêt de la Cour d'appel condamnant pour contrefaçon l'INIST et le CFC.

Enfin, la réactivation, à la demande de certains directeurs de SCD d'un service de prêt de documents originaux pour les bibliothèques de lettres-sciences humaines et sociales d'Île-de-France. Ce service qui a été mis en place à partir du 15 septembre 2015 s'adresse exclusivement aux doctorants et aux enseignants chercheurs.

Au-delà de la question de la diffusion et de l'accessibilité aux ressources, qui reste commune à l'ensemble des établissements, c'est la problématique de la réorganisation optimisée du prêt entre bibliothèques et de sa modernisation, qui se poursuivra dans le cadre de CollEx, qui a constitué le fil conducteur de ces deux demi-journées.

La manifestation a été marquée par deux moments forts qui ont suscité des échanges nourris avec la salle :

- la présentation de la réglementation du droit de prêt et son application au quotidien par les bibliothèques (par M. Yves Alix) ;
- la présentation du projet de gratuité et de facturation centralisée de l'ABES (M. Jérôme Kalfon)

1.2 Bilan financier

DÉPENSES				RECETTES			
Comptes	Rubriques	Prévisionnel	Réalisé	Comptes	Rubriques	Prévisionnel	Réalisé
6064	Produits publicitaires à l'image du CTLes	1 500,00 €	1 935,40 €	7781	Apport financier des sponsors	8 600,00 € HT 10 320,00 € TTC	9 800,00 € HT 11 760,00 € TTC
613	Location de casques	2 500,00 €	4 078,80 €	7782	Participation financière des participants aux frais d'organisation	4 320,00 € HT 5 184,00 € TTC	6 950,00 € HT 8 340,00 € TTC
6185	Frais casse et perte casques traduction	00,00 €	504,00 €				
6226	Traduction simultanée	00,00 €	3 456,00 €				
6236	Impression de la plaquette de présentation	350,00 €	234,88 €				
6256	Prise en charge des billets de train et d'avion pour les intervenants étrangers et de Province	1 600,00 €	781,59 €				
6256	Prise en charge de deux nuitées d'hôtel pour chaque intervenant	1 500,00 €	1 620,00 €				
6256	Frais de mission personnels CTLes	340,00 €	489,00 €				
6257	Prise en charge des deux buffets + pauses café	4 120,00 €	6 019,38 €				
6257	Repas d'accueil avec intervenants étrangers et de province	600,00 €	260,30 €				
62611	Frais postaux	400,00 €	259,78 €				
6278	Frais carte bleue régie temporaire	10,00 €	15,00 €				
6278	Frais virement à l'étranger	0,00 €	5,65 €				
TOTAL		12 920,00 €	19 659,78€	TOTAL		12 920,00 € HT 15 604,00 € TTC	16 750,00 € HT 20 100,00 € TTC
Résultat				Déficit 2 909,78 €			

Le soutien financier apporté à cette manifestation par les entreprises du secteur privé représente la somme 9 800€ HT, soit 11 760€ TTC.

Nom des sociétés parrainant l'opération	Montant versé HT	Montant TTC
Société ASLER	800 €	960 €
Société PMB	2 000 €	2 400 €
Société CAIRN	1 500 €	1 800 €
Fondation OCLC	2 000 €	2 400 €
Société SAMODEF-FORSTER	2 000 €	2 400 €
Société ARDEN PLAST	1 500 €	1 800 €
TOTAL	9 800 €	11 760€

Les revenus issus des frais d'inscription représentent la somme de 6 950,00€ HT, soit 8 340,00€ TTC, et correspondent à 134 inscriptions payantes.

Le montant des recettes représente 16 750,00€ HT alors que le total des dépenses est de 19 659,78€.

L'opération est déficitaire de 2 909,78€. Cette somme représente le coût de la manifestation qui est supporté par le CTLes.

2. La thématique choisie pour 2016 – Partenariats, initiatives et services : nouveaux défis pour les bibliothèques

Au terme de la sixième édition de cette manifestation, il est apparu nécessaire d'aborder la thématique de la collaboration entre bibliothèques. En effet, de nombreux projets de mutualisation se développent sur le territoire national, notamment autour du dispositif des collections d'excellence pour la recherche (CollEx), mais au niveau européen avec des projets collaboratifs entre bibliothèques de dépôt de divers pays.

6^{es} Journées professionnelles (24 et 25 mai 2015) Programme prévisionnel

Mardi 24 mai

12H45-13H30 : Accueil

13H30-14H15 : Introduction : Madame Constance Malpas, chercheur auprès d'OCLC

14H15-14H45 : Madame Caroline Brazier, Chef du service XXXX, British Library (Grande Bretagne)

14H45-15H15 : BnF

15H15-16H00 : Pause-café

16H00-16H15 : Sponsor

16H15-16H45 : la collaboration européenne entre bibliothèques de dépôt. M. Mayer Wolfgang, Mme Kromp Brigitte Bibliothèque de l'Université de Vienne

16H45-17H15 : Isabelle Westeel collaboration dans le cadre de la conservation partagée

17H15-17H45 : Échanges avec la salle

17H45- Poursuite des discussions autour de rafraîchissements

Mercredi 25 mai

Accueil : 8H30-9H00

9H00-9H30 : François Cavalier, CollEx

9H30-10H00 : Collaboration au sein du RNBM

10H00-10H30 : Collaboration CTLes et ABES

10H30-10H45 : Intervention de la société PMB (sponsor de la manifestation)

10H45-11H00 : Pause-café

11H00-11H30 : Modernisation du PEB

11H30-11H45 : Intervention de la société FORSTER (sponsor de la manifestation)

11H45-12H15 : Échanges avec la salle

12H30-14H00 : Poursuite des discussions autour d'un buffet froid

3. Les frais de participation

Le directeur propose de fixer le montant des frais d'inscription à 70€ TTC par participant dès lors que l'inscription est effectuée avant le 9 mai.

Pour les inscriptions qui seraient prises après le 9 mai, le montant serait fixé à 90€ TTC.

4. Les formules de parrainage de la manifestation

Le CTLes propose trois formules de parrainage de la manifestation :

- Pour une participation financière de 2 000€ HT, soit **2 400€ TTC**, il est possible de :
 - Réaliser une intervention d'une durée de 15 minutes à la tribune, inscrite au programme des journées ;
 - Disposer d'une table dans l'espace où se tiendront les buffets, apéritifs et pauses café, afin de présenter les prestations offertes par l'entreprise ;
 - Joindre au dossier de présentation réalisé par le CTLes une documentation relative à l'entreprise ;
 - Faire figurer sur la plaquette-programme de la manifestation le logo de l'entreprise ;
 - Bénéficier de 3 invitations gratuites.

- Pour une participation financière de 1 500 € HT, soit **1 800€ TTC**, il est possible de :
 - Disposer d'une table dans l'espace où se tiendront les buffets, apéritifs et pauses café, afin de présenter les prestations offertes par l'entreprise ;
 - Joindre au dossier de présentation réalisé par le CTLes une documentation relative à l'entreprise ;
 - Faire figurer sur la plaquette-programme de la manifestation le logo de l'entreprise ;
 - Bénéficier de 3 invitations gratuites.

- Pour une participation financière de 800€ HT, soit **960€ TTC**, il est possible de :
 - Assister à la manifestation ;
 - Joindre au dossier de présentation réalisé par le CTLes une documentation relative à l'entreprise ;
 - Faire figurer sur la plaquette-programme de la manifestation le logo de l'entreprise ;
 - Bénéficier de 3 invitations gratuites.

Le montant prévisionnel des recettes (frais de participation et produits du parrainage) est de 17 370€ HT. Ce montant couvre la totalité des dépenses prévues au budget.

Le tableau détaillé du budget prévisionnel figure sur la page suivante.

Budget prévisionnel des 7^{es} Journées professionnelles (24-25 mai 2016)

Dépenses			Recettes		
Comptes	Rubriques	Montant	Comptes	Rubriques	Montant
6064	Produits publicitaires à l'image du CTLes (stylos, cahiers)	1 000€	7781	Apport des sponsors	10 000€ HT 12 000€ TTC
6185	Location de casques pour la traduction simultanée et traduction	6 500€	7782	Participation financière des participants aux frais d'organisation	7 370€ HT 8 844€ TTC
623	Impression de la plaquette de présentation	400€			
6256	Prise en charge des billets de train et d'avion pour les intervenants étrangers et de province	1 500€			
6256	Prise en charge de deux nuitées d'hôtel pour chaque intervenant (dans la limite de 5 intervenants soit 10 nuitées)	1 700€			
6256	Frais de déplacement des personnels du CTLes	500€			
6257	Prise en charge des deux buffets + pauses café	5 000€			
6257	Repas d'accueil avec intervenants étrangers et de province	400€			
62611	Frais postaux	350€			
6278	Frais de carte bleue (régie temporaire)	20€			
Total		17 370€	Total		17 370€ HT

Le Conseil d'administration est appelé à se prononcer par un vote :

- 1. Sur le montant de la participation aux frais qui sera demandée, au moment de l'inscription, à l'ensemble des participants et qui est fixée à 70€ TTC pour les inscriptions faites avant le 9 mai et à 90€ TTC pour les inscriptions faites après le 9 mai 2016.**
- 2. Sur la prise en charge par le CTLes des frais de transport des intervenants étrangers et de province, sur la base du billet le moins cher¹, et sur présentation de ces titres de transport, ainsi que sur le remboursement des frais liés aux déplacements entre les gares ou aéroports et entre l'hôtel et le lieu de la manifestation**
- 3. Sur la prise en charge par le CTLes des nuitées d'hôtel dans la limite de 5 intervenants, pour 2 nuitées par intervenant, et dans la limite de 150€, petit déjeuner compris.**
- 4. Sur les montants de la participation financière demandée aux entreprises qui viennent d'être présentés.**

¹ Sur la base du billet le moins cher entre 1^e et deuxième classe en fonction des offres promotionnelles